

Accueil de Monsieur COLOBERT, directeur de Maine-et-Loire Habitat et de Madame TRICHET, collaboratrice, qui sont venus présenter le projet « Habitat inclusif ». Ce projet consiste à construire des logements individuels « communs », d'accueil, d'un nouveau genre, s'adressant à une population plus fragile, handicapée, âgée qui pourrait bénéficier de soins médicaux adaptés. Monsieur le Maire remercie Monsieur COLOBERT et Madame FICHER pour leur présentation.

DÉLIBÉRATIONS

OBJET : VALIDATION TARIF ADS 2020 DE LONGUE-JUMELLES

Considérant l'instruction par le Service Urbanisme - ADS de la Ville de Longué-Jumelles au cours de l'année 2020 de : Soit 15 actes au total

Vu le montant facturé par la ville de Longué-Jumelles pour l'ensemble des missions réalisées au 31/12/2020 pour le compte de la commune de Neuillé pour la somme de 2 926.50 € ;

OBJET : SIEML EFFACEMENT RESEAUX RUE DU MURIER

Considérant la proposition du SIEML de poursuivre les travaux d'effacement des réseaux ;

Considérant que ces travaux d'effacement des réseaux, ont déjà été réalisés, sur une grande partie de la commune et que cette démanche s'inscrit dans la continuité ;

Vu la proposition du SIEML, d'inscrire au programme 2022 l'effacement des réseaux « Rue du Murier » ;

Le Conseil Municipal, Décide de poursuivre la démarche d'enfouissement des réseaux sur la commune, Valide la proposition du SIEML, d'inscrire au programme 2022, l'enfouissement des réseaux « Rue du Murier », Prend acte du coût estimatif total des travaux d'un montant de 144 587 € HT, dont la part prévisionnelle de la commune s'élèverait à : 79 786 €

- Effacement réseau28 878.80 € HT
- Eclairage public17 980.00 € HT
- Génie civil Télécom32 928.00 TTC

AGGLO - ADOPTION RAPPORT COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉS (CLECT)

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées qui a été adopté par cette dernière.

Considérant les 3 points proposés :

- 1) Antenne musicale Gennes-Val-de-Loire
- 2) Rétrocession de compétence du SIVU de la Gravelle
- 3) Digue non domaniale de Saumur

le conseil municipal est favorable pour :

- le transfert de compétence de l'antenne musicale Gennes-Val-de-Loire
- la rétrocession de compétence du SIVU de la gravelle

Le conseil municipal est défavorable pour :

- le transfert de compétence de la digue non domaniale de Saumur dans les conditions dérogatoires proposées.

Le conseil municipal notifie cette décision à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

OBJET – VALIDATION RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 DE LA CASVL

Le conseil municipal prend acte de ce rapport d'activité 2020 et de ces projets.

: DENOMINATION ET NUMEROTATION DE VOIES DE LA COMMUNE DE NEUILLÉ (LOTISSEMENT LES PÉRINIÈRES)

En l'espèce il convient de dénommer les voies pour situer le « lotissement des Périnières », comprenant 23 lots. Vu la proposition de la commission Patrimoine du 21 septembre 2021, présidée par Monsieur DELAUNAY Willy, 1^{er} adjoint, responsable de la commission ci-dessus, il est proposé d'adopter le nom et les numéros suivants pour la voie concernée :

Pour le nom de la voie :

-Rue Fontaine au Gué

Pour la numérotation :

- Lot 1 : sera le n°101 Rue Fontaine au Gué et ainsi de suite....

INFORMATIONS

1 – Bilan travaux :

ECOLE du SUZON : Les forages vont être faits pendant les vacances d'octobre.

LIAISON DOUCE : A partir du 18 octobre, début des travaux d'aménagement de la piste cyclable.

2 – Châtaignier millénaire : Les travaux d'élagage ont été réalisés le 30 septembre dernier, représentant 4m3 de bois enlevé. Un panneau relatant l'histoire de l'arbre sera érigé proche de celui-ci. Afin de délimiter un espace pour cet arbre, la commune projette d'y aménager un encadrement (poteaux et cordage), par les agents techniques de la commune. Il sera demandé l'autorisation des propriétaires et du locataire cultivant cette parcelle. La commune souhaiterait la labellisation de ce châtaignier millénaire. Cet arbre étant sur un terrain privé, pour ce faire, la commune doit disposer de l'autorisation du propriétaire. La demande est en cours. Enfin, le conseil municipal ayant validé l'adhésion à l'association « A.R.B.R.E.S », celle-ci pourrait participer financièrement aux travaux en cours.

3 – Repas des aînés : 83 personnes y ont participé. Elles étaient heureuses de se retrouver après cette longue période de restrictions sanitaires (COVID).

4- Réunion enquête publique le 6 octobre 2021 à 19h salle des Loisirs : Il est prévu l'installation d'une antenne relais (4G fixe et 4G mobile) sur la commune. L'implantation de celle-ci se ferait proche des bois au lieu-dit « Boisaudier ». Un spécialiste de chez l'opérateur « Orange », sera présent pour expliquer l'utilité de cette antenne et de son lieu d'implantation afin de répondre aux besoins des usagers.

5 – La poste «problèmes de distribution des courriers » : Les habitants de la commune rencontrent des difficultés de réception de leurs courriers. Il semblerait que les noms des Rues modifiés en 2017, ne soient pas encore reconnus par tous les services. De nombreux courriers ne sont pas distribués et sont détruits par les services postaux.